

# Bellelay : 250 ans d'entretien et de négligence des bâtiments

Autor(en): **Schweizer, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **118 (2015)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-654535>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Bellelay: 250 ans d'entretien et de négligence des bâtiments

Jürg Schweizer

## L'église abbatiale

La reconstruction baroque de l'ensemble de l'abbaye de Bellelay a commencé avec la construction de deux bâtiments servant à la rencontre entre les chanoines et les personnes de l'extérieur: l'auberge de l'Ours en 1697-1698 et la porterie adossée à l'enceinte en 1708<sup>1</sup>. C'est ici que l'on pouvait recevoir le maître d'œuvre et les artisans, discuter avec eux, que l'on pouvait les héberger sans perturber la vie conventuelle. Nous ne savons pas si, ni comment ces rencontres auraient pu se dérouler dans l'ancien ensemble conventuel, car contrairement à l'ancienne église et à l'enceinte datant des environs de 1600 qui entouraient l'ensemble conventuel à la manière d'un mur de défense, avec ses tours d'angle (visibles sur la gravure de Tavanne reproduite p. 167), nous n'avons pas d'idée précise de ce qu'était le couvent.

La construction de la somptueuse église commença en 1709 déjà, une année seulement après celle de la porterie. Le 19 mars 1709, l'abbé Jean-Georges Voirol conclut un contrat avec Franz Beer, l'architecte et maître d'œuvre expérimenté et très demandé de l'école du Vorarlberg<sup>2</sup>. Le contrat chargeait Beer en qualité d'entrepreneur général de tous les travaux de pierre de taille, de maçonnerie, d'enduit et de stuc, y compris la démolition de l'ancienne église. La reconstruction dura un peu plus longtemps que ce que prévoyait le contrat: lors de la restauration, en 1993, on a découvert un millésime 1712 sur la corniche principale de la façade. Il fallut reporter la consécration de l'église de plus d'une année, jusqu'en septembre 1714, et c'est à cette date que se réfère le présent colloque. Tout de suite après la construction de la nouvelle tour au nord, on découvrit des lézardes. Beer expliqua que le terrain hétérogène, fait de roche mais aussi d'argile, était à l'origine de ces dégâts, sans danger, et qui furent réparés deux ans plus tard<sup>3</sup>.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, on procéda à divers réaménagements de l'intérieur de l'église, dont on compléta aussi le mobilier: construction de l'orgue de chœur sous l'abbatiat de Jean-Baptiste Sémon dès 1719<sup>4</sup>, réfection des stucs de la voûte au-dessus du sanctuaire vers 1735<sup>5</sup> (fig. 1), agrandissement

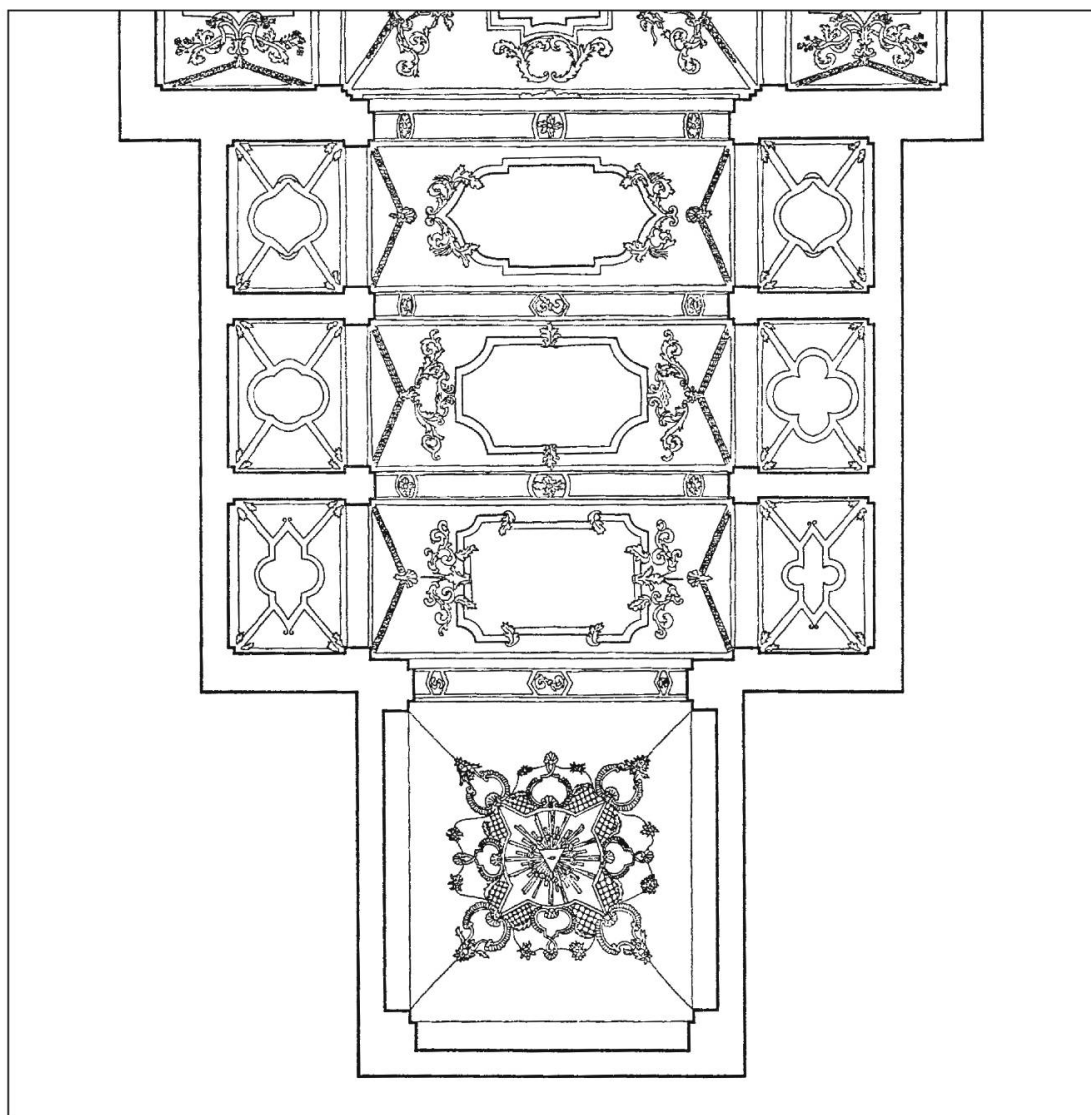


Fig. 1 : Stucs de la travée du maître-autel et des autres voûtes du chœur (dessin MHBE).

et transformation du maître-autel, à quelque distance du mur du chevet, surmonté d'un haut tabernacle, vers 1757<sup>6</sup>. Cette dernière transformation entraîna l'obturation de la fenêtre du mur du chevet et fut à l'origine des peintures murales encore conservées, représentant en bas des boiseries en trompe-l'œil et en haut les armées célestes accueillant la Vierge, sans doute sous la forme d'une statue de l'Assomption. La réfection des stucs et la transformation de l'autel n'ont manifestement pas de rapport entre elles. Il est un peu étonnant de constater qu'une vingtaine d'années seulement après la consécration de l'église, il fallut déjà refaire le stuc de la travée du maître-autel. Ce stuc ornait la voûte qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se trouvait dans un sérieux état de délabrement et dont une partie s'effondra en 1884<sup>7</sup> (fig. 2).



Fig. 2: L'intérieur de l'église en 1896; on distingue un grand trou dans la voûte de la travée du maître-autel (MHBE, photo Adolf Gugger).

L'église a visiblement souffert de la rigueur du climat, marqué de forts vents, de pluies battantes et de neiges abondantes. Lors de l'assainissement de la toiture en 1991-1992, le Service des monuments historiques a découvert une sous-couverture massive, en grande partie intacte. Par ses joints obliques et son contre-lattis, elle évacue toute infiltration d'eau de pluie. À deux endroits, elle porte la date de 1745 (fig. 3a à 3c). C'est donc la preuve manifeste que trente ans après avoir monté la charpente, il a été nécessaire, pour protéger l'église, de procéder à d'importants travaux de réfection. Cette sous-couverture, de loin la plus ancienne de tout le canton de Berne, constitue un document remarquable pour l'histoire de la technique de construction et répond encore parfaitement aux exigences d'aujourd'hui. Toutefois, et malgré son étonnant état de conservation, certains dégâts dus aux erreurs techniques commises lors de l'avant-dernière réfection du toit dans les années 1970 ont été constatés aux brisures du bas du toit et des noues. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, manifestement, avait déjà à lutter contre les atteintes portées par le climat. Il est bien possible que la réfection des stucs du chœur vers 1735 ait été occasionnée par des infiltrations d'eau.

La catastrophe du 17 décembre 1797, avec l'arrivée des troupes françaises à Bellelay et l'expulsion des chanoines deux jours plus tard, entraîna la vente du mobilier puis des bâtiments en l'espace de quelques mois seulement<sup>8</sup>. En avril 1798, le notaire, géomètre et arpenteur Henri Gassmann, de Porrentruy, avait à établir pour l'administration centrale du département du



Fig. 3a: Église: sous-couverture de 1745 (MHBE, photo Jürg Schweizer).

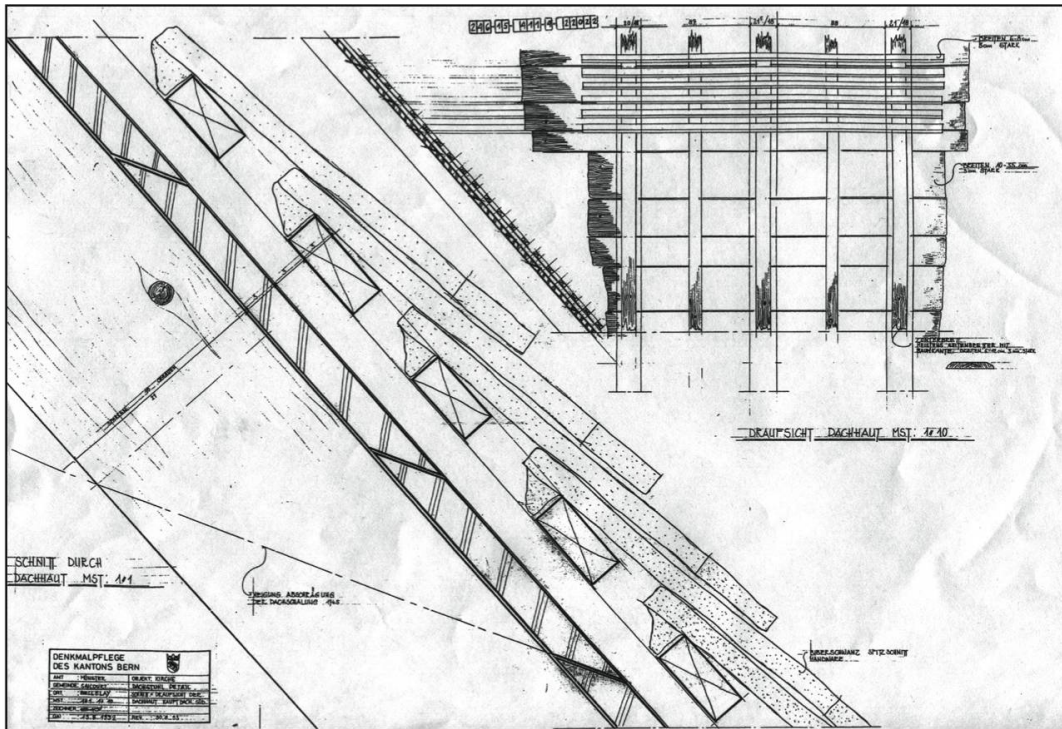


Fig. 3b : Coupe à travers un chevron avec sous-couverture en joints obliques, contre-lattis, lattis et tuiles. À droite, vue d'ensemble (MHBE, dessin Eduard Salzmann).

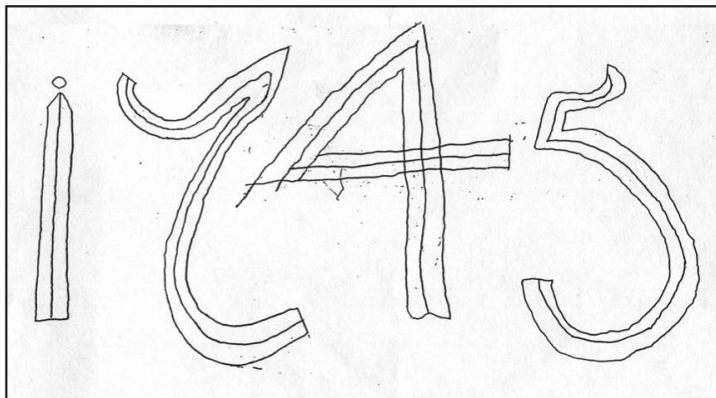


Fig. 3c : Millésime 1745 (MHBE, dessin Eduard Salzmann).

Mont-Terrible un rapport détaillé de tous les bâtiments, de la disposition des pièces et de leurs fonctions<sup>9</sup>. Ce rapport souligne le parfait état de toutes les constructions, y compris les ateliers et les domaines agricoles. Après la conquête française, l'entretien des bâtiments, assuré sérieusement pendant des siècles, cessa immédiatement.

Pire encore, en 1798 déjà, les deux bulbes des tours furent dérobés pour récupérer le précieux cuivre qui les couvrait, laissant désormais les deux tours mutilées exposées aux intempéries<sup>10</sup>. Les dommages ainsi causés à l'église resteront irréversibles. Le haut des tours sera démoli en 1801<sup>11</sup>



Fig. 4: Vue de Bellelay en 1825, dessin en sépia du Fonds Albert v. Büren (Fondation Bellelay; photo Gerhard Howald, MHBE).

(fig. 4). En 1842, on dut démolir le niveau octogonal de la tour nord. Celui de la tour sud existe encore en 1884 et sera lui aussi démolie vers 1900<sup>12</sup>. Quant au pensionnat, construit à côté de la porterie en 1781-1782, il est démolie pour vendre les pierres de taille<sup>13</sup>.

Le manque d'entretien et l'utilisation de l'église comme grange tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> la laissèrent dans un état proche de la ruine. Avant son achat par le canton de Berne en 1891 à ses propriétaires privés<sup>14</sup>, l'Office des immeubles et des constructions envisagea de diviser l'église en trois niveaux pour y installer des chambres d'hôpital. Le projet, heureusement, ne se réalisa pas (fig. 5).

La façade principale de l'église, exposée aux vents d'ouest et aux pluies battantes, a perdu son aplomb au fil du XIX<sup>e</sup> siècle, car l'infiltration des eaux à travers des joints non étanches a fini par désagréger la maçonnerie. La cohésion des blocs était menacée et on ne pouvait exclure le risque d'effondrement partiel de la façade. En 1920, le Service des bâtiments a stoppé la ruine en colmatant tous les joints avec un crépi au ciment<sup>15</sup>. L'intérieur, en revanche, a été laissé dans un état de délabrement avancé, et les dommages étaient considérables (fig. 6). Dans le présent volume, Pierre-Yves Moeschler traite des efforts entrepris pour rétablir l'aspect intérieur, et des moyens choisis pour y parvenir. Il convient de remarquer l'extraordinaire état de conservation des éléments restaurés de 1956 à 1960, auquel l'absence de chauffage à l'intérieur du volume a fortement contribué. Partout où, depuis



Fig. 5 : Coupe longitudinale de l'église : projet de séparation en trois niveaux, 1888 (AEB, AA III 959/24).



Fig. 6 : Intérieur de l'église en 1958 (MHBE).



lors, des dégâts sont apparus ou apparaissent, ils sont dus à des infiltrations d'eau par les façades ou des parties non étanches du toit. Mentionnons ici, comme embellissement de l'espace intérieur, la reconstruction de l'orgue principal et de l'orgue de chœur, en 2009 et 2014 respectivement, qui n'a été possible que grâce au mécénat privé et a rendu à l'église un élément important, la musique.

La restauration des façades latérales et de la toiture a été effectuée sur mandat du canton en 1977-1978<sup>16</sup>. C'est de cette époque que datent, en grande partie, les enduits actuels et tout le décor imitant le marbre peint sur les avant-toits.

À mon entrée en fonction en 1990, l'église de Bellelay a donné un signal sans équivoque et attiré l'attention sur ses problèmes: le parement intérieur du pignon de la façade principale s'est effondré sur la voûte. Les joints extérieurs n'étaient pas étanches et les eaux d'infiltration avaient désagrégé le parement. À l'examen de l'intérieur, il est encore apparu que les voûtes étaient imbibées d'eau par endroits. Il paraissait peu probable que cette eau provienne d'une inétanchéité des toitures, qui avaient été assainies entre 1977 et 1978. Toutefois, un examen plus détaillé nous permit de constater que d'importantes infiltrations d'eau provenaient des bavettes de noues trop étroites qui étaient fixées sur un support trop faible. De plus, on avait malheureusement omis d'aérer la zone de l'avant-toit et d'évacuer l'eau coulant sur l'ancienne sous-couverture. Les avant-toits lambrissés formaient des caissons fermés, ce qui a facilité le pourrissement du bois des fausses corniches et attaqué les parties inférieures de la charpente<sup>17</sup>.

Ces constats ont obligé à entreprendre un assainissement complet. Il constituera, avec la transformation du couvent en clinique entre 1894 et 1898 et la grande restauration des surfaces intérieures de l'église de 1956 à 1960, le plus grand chantier entrepris depuis la construction de l'église et de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle. Grâce à la bienveillance et à l'engagement hors du commun de Max Glauser, architecte à l'Office des infrastructures et des constructions, soutenu par Urs Hettich, alors architecte cantonal, et Dori Schaer-Born, directrice des Travaux publics, l'ensemble des toitures et des façades de l'église et des bâtiments conventuels ont pu être assainies et restaurées. À l'intérieur des bâtiments conventuels, les mesures de restauration n'ont été que partielles en raison de l'incertitude qui régnait alors et qui règne toujours quant à l'affectation future du plus grand ensemble architectural baroque du canton.

Après la reconstruction du parement intérieur du pignon en 1991, il a été possible, l'année suivante, d'entreprendre la restauration complète de la toiture de l'église. La charpente de 1712 et les voûtes de briques sont des ouvrages massifs, d'une robustesse exceptionnelle, et largement conservées dans un état irréprochable. Toutefois, l'eau qui s'était infiltrée par les noues à cause des erreurs commises en 1978 avait apporté quelques pourritures aux

parties basses de la sous-couverture ainsi qu'à plusieurs têtes de poutre de grande section. En dessous, la voûte était complètement imbibée d'eau. À ces endroits, les poutres avaient besoin d'un assainissement complet. Les parties bien conservées de la sous-toiture de 1745 ont été maintenues et complétées, aérées, ventilées et modifiées de manière à permettre à l'eau de s'écouler à l'extérieur du bâtiment. Il a fallu remettre en état tous les avant-toits et refaire leur décor peint en imitation marbre. Il est important de constater que les tuiles, sans aucun doute produites par la tuilerie du couvent et datant des travaux de 1712, se trouvaient dans un excellent état de conservation et ont pu être réutilisées en grande partie, y compris les faîtières.

Les analyses effectuées sur le pignon avaient montré qu'une restauration complète de l'appareil de la façade occidentale était inévitable. Il s'agissait avant tout d'enlever les joints de ciment des années 1920, qui en plus d'enlaidir l'image de la façade par leur couleur foncée et par leur largeur trop importante, causaient d'innombrables infiltrations (fig. 7a et 7b). En effet, le ciment trop rigide s'était fissuré et s'était désolidarisé de part et d'autre de la pierre. En plusieurs endroits, les joints n'étaient pas étanches et l'eau pouvait s'infiltrer dans la façade et imbiber le noyau du mur, tandis que la plupart des jointoiments de ciment étaient étanches et empêchaient l'évacuation de l'humidité, de sorte que le noyau est peu à peu devenu une éponge

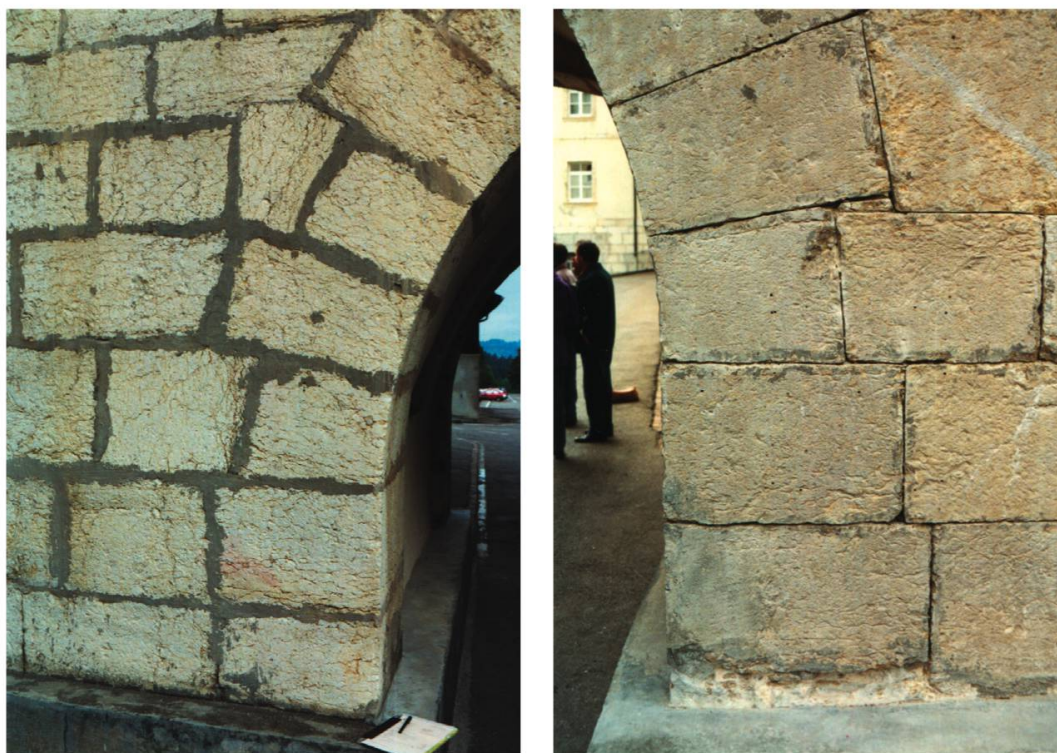


Fig. 7a : Jointoiments en ciment, vers 1920 (MHBE, photo Jürg Schweizer); 7b : Après enlèvement (MHBE, photo Jürg Schweizer).



Fig. 8 : Nouveau jointoiment en chaux, 1993 (MHBE, photo Jürg Schweizer).



Fig. 9 : Eau coulant des joints ouverts (MHBE).

et s'est désagrégé. Il a fallu remplacer l'ensemble des joints de ciment par un mortier de chaux comparable à celui utilisé par les premiers constructeurs. Ce mortier poreux et élastique a un comportement similaire à celui de la pierre, il laisse passer l'humidité, permet à l'eau d'infiltration de s'évacuer et à la maçonnerie de sécher. Les joints ont bien sûr dû être colmatés autant que possible (fig. 8). Après l'élimination du ciment, l'humidité s'est évacuée pendant plusieurs semaines par les joints ouverts (fig. 9). On a pris soin d'assortir les tons du mortier à la couleur de la pierre calcaire. La restauration de la pierre de taille a été effectuée selon des méthodes approuvées par des entreprises reconnues et expérimentées dans le travail de la pierre dure. Tout au long de la restauration, la recherche attentive des traces de la taille originale de la pierre et d'éventuels restes de peinture du XVIII<sup>e</sup> siècle a abouti au constat que la façade présentait une pierre de taille apparente, sans aucune couche de peinture (fig. 10).

L'équipe de planification a abondamment discuté de l'opportunité de refaire, à cette occasion ou plus tard, les campaniles octogonaux et les bulbes des deux tours. Pour des raisons évidentes, l'idée de rehausser, par souci de symétrie, la tour nord d'un quatrième niveau de plan carré, de forme traditionnelle ou moderne, a été évoquée. Mais ces interventions auraient livré une fausse interprétation au spectateur non spécialiste, qui peut comprendre les raisons historiques de l'état de ruine du monument. La conservation et la



Fig. 10 : Façade ouest de l'église et de l'abbaye après restauration, état en 1998 (MHBE, photo Gerhard Howald).

consolidation de l'état actuel s'imposaient pour des raisons financières et avant tout par respect des règles déontologiques de la restauration. En effet, le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin. En conséquence, la reconstruction ne peut être considérée que si elle ne fausse pas la perception des événements à l'origine de la ruine.

Lors de la restauration, on a constaté qu'on s'était déjà attelé dans le passé au problème de l'écoulement des eaux de la façade. Les entablements de la façade avaient été protégés, à un certain moment, par des couvertures. Des rainures avaient été creusées le long de la corniche principale, pour recevoir un petit toit de bois recouvert de tôle, qui existait au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Partant de l'idée que nos colmatages étaient suffisants, nous avons renoncé à reconstruire cet élément, de toute évidence postérieur à la construction. Mais en 2007, il a fallu constater que les joints des saillies les plus importantes laissaient pénétrer les eaux de pluie. En effet, ces corniches se comportaient comme des toitures plates où l'eau peut stagner et s'infiltrer avec le temps à travers les joints poreux. Nous avons opté pour une solution à l'aide d'abergements au plomb qui permettaient non seulement d'éviter les infiltrations, mais garantissaient aussi le ruissellement devant la façade. Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, la nécessité avait contraint à prendre après coup cette mesure destinée à protéger une façade particulièrement exposée aux intempéries.

En 1994 et 1995, les travaux ont porté sur la remise en état des façades en pierre de taille et des toits des deux tours. Dans la tour sud, qui date du XV<sup>e</sup> siècle et représente la tour-clocher de l'ancienne église, avec un passage voûté du XVI<sup>e</sup> siècle, on a également procédé en 1996 à un assainissement de l'intérieur, inaccessible faute de planchers, et dont les parements étaient fortement dégradés. L'escalier aménagé d'abord pour faciliter l'entretien a pris maintenant une forme définitive. Il permet au public de monter vers la chambre des cloches pour profiter d'une vue dominante et fait office d'issue de secours.

## Les façades du couvent

Les bâtiments conventuels, dont la construction commença sous l'abbat de Jean-Baptiste Sémon, quatorze ans après la fin des travaux de l'église abbatiale, étaient terminés dans leur gros œuvre dix ans plus tard, soit en 1738. L'ensemble présente un aspect cubique de caserne et prend pour modèle le couvent cistercien de Saint-Urbain. La planification générale des bâtiments de Bellelay est peut-être encore de Franz Beer, décédé en 1726. Les façades sobres sont caractérisées par de longues rangées de fenêtres rectangulaires, disposées régulièrement et séparées par de simples bandeaux horizontaux. Les angles sont soulignés par un chaînage de pierres. L'accent est principalement mis sur les quatre pavillons d'angle de trois axes de trois rangées de fenêtres par façade, et recouverts d'un toit pyramidal.

Avec leur saillie conséquente, ces corps de bâtiment surélevés d'un demi-niveau donnent à l'ensemble un air de château-castel.

Si on compare les vues de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec celles de la fin du même siècle, on remarque qu'entre temps des fossés ont été creusés le long des façades occidentale et méridionale, fait également mentionné par Gassmann<sup>19</sup>. Il ne fait aucun doute que ces fossés ont été réalisés pour mettre au sec les sous-sols des deux ailes du couvent enfoncés dans le terrain – une méthode très efficace pour conserver un bâtiment sur le long terme.

Comme pour l'église, la restauration des trois ailes du couvent, commencée en 1994, a porté d'abord sur la toiture, puis les façades ont suivi de 1995 à 1998. Il est intéressant de noter que, à la différence de l'abbatiale, les toits ont été équipés d'une sous-couverture dès leur origine. Manifestement, les expériences faites sur la toiture de l'église dans les quinze ans après son achèvement avaient mené à prévoir, dès leur construction, une sous-couverture continue pour l'ensemble des bâtiments conventuels. Gassmann nous rapporte que, «sous les lattes tout est lambrissé de planches pour garantir que la neige ne passe sur le plancher de foulée<sup>20</sup>.» Malheureusement, le système n'était pas encore maîtrisé et les lattes des tuiles ont été clouées directement sur la sous-couverture sans contre-lattage: l'eau ne pouvait s'écouler de la sous-couverture. Ainsi retenue, l'eau endommagea de part et d'autre des lattes et des lambris. Il est vrai cependant que les avant-toits et leur lambris n'avaient jamais été remplacés: les fentes permettaient aux eaux éventuellement infiltrées dans la sous-toiture de s'écouler, et assuraient l'aération. Ici aussi, le matériau de couverture du XVIII<sup>e</sup> siècle était d'une excellente qualité, confirmée par l'épreuve du gel subie des milliers de fois. La reconstitution des girouettes sur la base des photographies du XIX<sup>e</sup> siècle permit de remettre en valeur les pavillons d'angle.

Alors que les façades sud et est, de même que celles qui donnent dans la cour, sont crépies, la façade occidentale (celle de l'entrée principale d'origine), ainsi que les éléments de la façade sud qui font saillie vers l'ouest, présentent un revêtement en pierre de taille, sans doute une protection contre les intempéries. Comme sur la façade de l'église, les joints de ces surfaces ainsi que ceux des encadrements des façades crépies avaient été réalisés entre 1894 et 1898 à l'aide d'un ciment large et irrégulier particulièrement laid. Les dégâts étaient les mêmes que ceux de la façade de l'église. Ces parties en pierre de taille ont été restaurées selon les mêmes principes et par la même équipe d'artisans que sur la façade de l'église (fig. 11a et 11b).

Les couvertures de tôle posées au-dessus des fenêtres occidentales à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont été supprimées. Pendant une période test d'un an, on a pu vérifier l'étanchéité des fenêtres en place (toujours inchangées) sans ces éléments inesthétiques et ainsi décider leur suppression. Le remplacement des fenêtres des différentes époques du XX<sup>e</sup> siècle s'exécute par étapes sur la

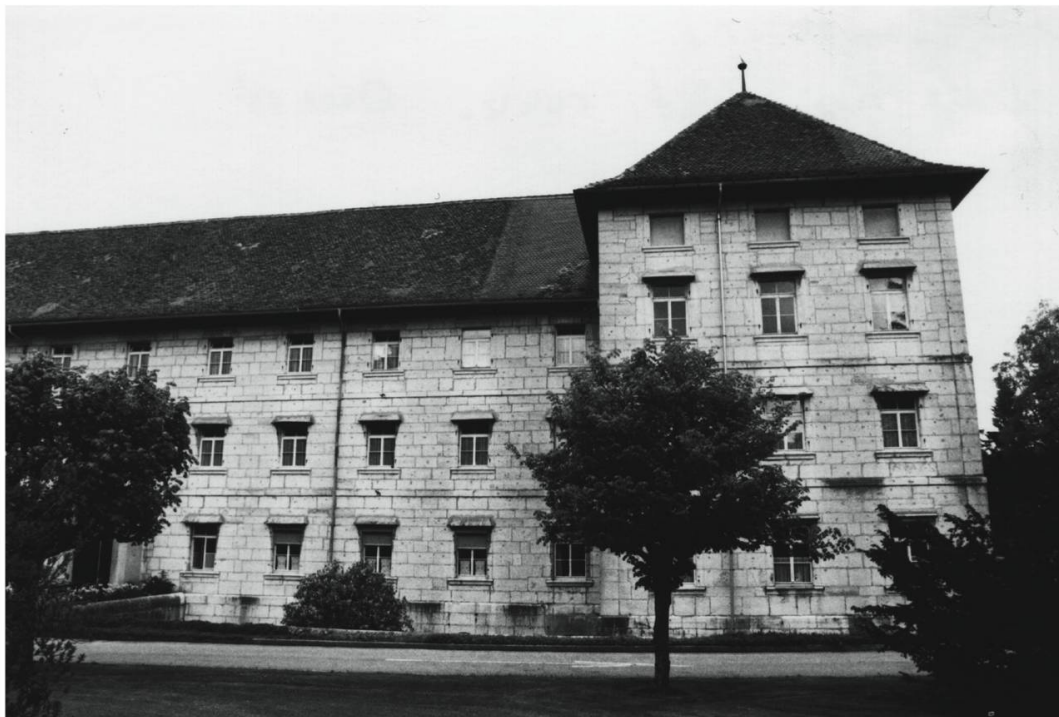


Fig. 11a, b : Façade ouest avant et après restauration (photo Surdez, Malleray, 1988 ; MHBE, photo Gerhard Howald).

base de plans de reconstitution élaborés par le Service des monuments historiques. Ce processus en cours explique les formes et répartitions encore très hétéroclites de l'ensemble. Les exigences de sécurité imposées pour un établissement psychiatrique se concilient difficilement avec un tel concept de restauration. Seul un changement d'affectation du bâtiment permettrait de réaliser un fenêtrage satisfaisant, important pour l'aspect extérieur et la vue d'ensemble.

Étonnamment, les façades pénètrent sans cordon horizontal dans le lambris de l'avant-toit. Par sa forme voûtée, ce lambris fait donc aussi office de corniche supérieure. D'en bas, on pouvait distinguer des traces de peinture ornementale. L'examen *in situ* a apporté la preuve que le lambris de l'avant-toit du XVIII<sup>e</sup> siècle était conservé dans sa quasi-totalité et orné de peintures recouvertes d'une seule couche brune appliquée en 1894-1898. Sur un fond d'un bleu profond, de grandes feuilles d'acanthe prolongent les chaînes d'angle dans l'avant-toit, séparées par de petits nuages clairs planant dans le bleu du ciel (fig. 12). Ce décor d'une gaieté inattendue donne une touche légère à ces austères façades. La remise en état de ces peintures a représenté un travail important pour les restaurateurs.

Le porche de l'ancienne entrée principale, à l'ouest, et sa couverture, qui ont manifestement été ajoutés ultérieurement, mais avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle encore, ont retenu notre attention. On a pu reconstituer l'histoire des



Fig. 12 : Décoration de l'avant-toit (MHBE, photo Gerhard Howald).





Fig. 13a, b : Façade sud avant et après restauration (photo Surdez, Malleray, 1988 ; MHBE, photo Jürg Schweizer).

modifications apportées aux façades, par exemple la sortie directe du logement de l'abbé vers le pavillon sud (obstruée après 1798) et les armoiries en relief de la façade principale, qui ont été remaniées et sur lesquelles F. Japy, l'adjudicataire de la vente aux enchères de 1798, a immortalisé ses initiales (FJP).

La façade sud, enduite, sans portail jusqu'en 1894-1898, est la seule à avoir un avant-corps central, à six axes de fenêtres. Il abritait à l'origine le réfectoire au rez-de-chaussée, les appartements de chanoines occupant des fonctions importantes au premier étage, et le noviciat au second (voir l'article de D. Bregnard dans les présents *Actes*). Sous une mince couche d'enduit de rénovation qui date de 1894-1898 et qui avait souffert des intempéries, on a retrouvé à moitié conservé le crépi d'origine datant de 1733, composé de deux couches de chaux lissées à la brosse. Après plusieurs discussions, il a été décidé de restaurer ce crépi d'origine, de compléter les surfaces manquantes d'un enduit de même nature et d'unifier l'ensemble d'un badigeon de chaux. Ce travail de restauration conséquent, ainsi que la mise en valeur du lambris voûté bleu de l'avant-toit constituant la corniche supérieure, redonnèrent à cette façade, par son teint de chaux d'un blanc éclatant, toute sa majesté d'antan, contrastant avec l'ancien revêtement tristement verdâtre et très délavé (fig. 13a et 13b). Par esprit d'économie, les chanoines et les Bernois n'ont, en un quart de millénaire, jamais remplacé ni l'enduit ni l'avant-toit de cette façade. On s'est contenté de les remanier une seule fois, ce qui a conservé leur précieux état d'origine !

Ce n'est pas le cas du crépi de la façade orientale qui a probablement été remplacé dans les années cinquante du siècle passé. Il s'agissait dans ce cas de retrouver, autant que faire se peut et par des techniques appropriées, la structure des surfaces et le coloris de la façade sud, ainsi que de rénover le décor de l'avant-toit. Les mêmes procédés ont été appliqués aux façades de la cour, là où elles ne sont pas masquées par des éléments ajoutés au XIX<sup>e</sup> siècle. Si une réflexion est en cours au sujet d'une partielle remise en état des alentours et des jardins en particulier, aucune autre restauration d'envergure n'est prévue avant le changement d'affectation qui semble se dessiner.

Dans la mesure où l'église et le couvent de Bellelay ont résisté aux épreuves du XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux entrepris de 1991 à 1998 puis en 2007 leur permettent de résister à nouveau aux rudesses de notre climat. Les bâtiments ont aussi retrouvé une part de leur dignité (fig. 14). L'esprit minimaliste des aménagements extérieurs actuels nuit à la perception généreuse et axiale qui prévalait à l'époque baroque. Il faudra encore recréer la clarté et la simplicité de l'agencement des environs et rétablir le lien étroit entre l'architecture et l'aménagement paysager, et cela dans l'ensemble du site.

À l'intérieur des bâtiments conventuels, la disposition générale – corridors, escaliers, dispositions des pièces majeures – est pour l'essentiel restée intacte. De nombreux plafonds en stucs et des portes d'origine témoignent



Fig. 14 : Façades après restauration (MHBE, photo Gerhard Howald).

de la richesse de la réalisation intérieure, qui contraste avec la sobriété de l'extérieur. Une seule salle a été restaurée, l'ancienne bibliothèque<sup>21</sup>, où s'est déroulé le colloque de 2014. Les travaux de 2006 ne témoignent que très partiellement des somptueux aménagements des parois de cette importante bibliothèque de l'époque, dont les descriptions de Gassmann et d'autres auteurs nous donnent une image assez précise<sup>22</sup>. Le plafond de stuc de 1731 est lui intact, tandis que les peintures représentant les arts n'existent plus. Le dégagement du sous-sol de l'aile orientale pour l'aménagement de la cantine ces dernières années est assez bien réussi. Malgré le rapport détaillé du Service des monuments historiques de 1992, complété en 1996, qui fixe les principes de la restauration intérieure et dresse la liste des principaux éléments à conserver, l'intérieur reste, à l'exception de quelques mesures isolées, un véritable bric-à-brac. Il est vrai que les travaux de rénovation, effectués entre les années 1950 et 1980 sans aucune vision d'ensemble dans le choix des matériaux appropriés, ajoutent à la confusion. Une remise en état ne sera envisageable que lorsque le complexe de Bellelay connaîtra son avenir. Il l'attend depuis plus de trente ans.

*Jürg Schweizer est historien de l'art et de l'architecture. Aujourd'hui retraité, il était conservateur des Monuments historiques du canton de Berne.*

NOTES

- <sup>1</sup> Cartouche sculpté aux armes de l'abbé Frédéric de Staal, daté de 1698, au-dessus de l'entrée est du bâtiment. Porterie: WYSS Alfred, «Franz Beer und Bellelay», in *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 16/2, 1956, p. 107.
- <sup>2</sup> WYSS 1956 (voir note 1), p. 107-109.
- <sup>3</sup> WYSS 1956 (voir note 1), p. 109.
- <sup>4</sup> Les armes de Bellelay et de l'abbé Sémon sculptées sur bois étaient fixées à la façade de l'orgue de chœur; voir SEYDOUX François, *Reconstruire l'orgue de chœur. Bellelay 1714-2014*, Bellelay, 2011.
- <sup>5</sup> Changement de style; le stuc du chœur est proche de certains plafonds des bâtiments conventuels.
- <sup>6</sup> WYSS Alfred et DE RAEMY Daniel, *L'ancienne abbaye de Bellelay. Histoire de son architecture*, s. l. (Intervalles), 1992, p. 89-92.
- <sup>7</sup> WYSS et DE RAEMY (voir note 6), p. 98.
- <sup>8</sup> GIGANDET Cyrille, *Bellelay. Deux cents ans passés*, Bellelay, 2009, p. 13-16.
- <sup>9</sup> GASSMANN («GASMANE») Henri, *Procès-verbal d'«évaluation des domaines nationaux provenant de la Cidevant abbaye de Bellelay»* (AEEB, MT 893-3b, 22 germinal an VI ou 11 avril 1798; copie aux archives du MHBE). Voir dans ce volume l'article de Damien Bregnard, qui utilise ce document pour reconstituer le plan d'occupation des locaux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- <sup>10</sup> GIGANDET 2009 (voir note 8), p. 27. GASSMANN 1798 (voir note 9) nous informe du matériau des bulbes.
- <sup>11</sup> Note du Père Grégoire Voirol, GIGANDET 2009 (voir note 8), p. 31.
- <sup>12</sup> 1842: WYSS et DE RAEMY (voir note 6), p. 99. Voir les photos datées aux archives du MHBE et la fig. 4 de l'article de MOESCHLER dans les présents *Actes*, p. 288.
- <sup>13</sup> GIGANDET 2009 (voir note 8), p. 31.
- <sup>14</sup> Voir les articles d'Ursule Babey et de Philippe Hebeisen dans les présents *Actes*.
- <sup>15</sup> Millésime en ciment à la façade de la tour sud, côté est, au-dessus du toit du corridor. AEB, BB X 1002, volume 1a, décomptes des travaux.
- <sup>16</sup> AEB, BB X 273, 3776, décomptes.
- <sup>17</sup> Documentation photographique et écrite aux archives du MHBE, rapport *Holzbauplanung Stauffer Biel*.
- <sup>18</sup> GASSMANN 1798 (voir note 9) nous informe en 1798 qu'il «y a un toit de fer-blanc qui couvre la dite muraille» de la façade occidentale.
- <sup>19</sup> GASSMANN 1798 (voir note 9). Ces fossés sont visibles sur le tableau signé TS (voir GIGANDET 2009 (voir note 8), couverture) et sur la lithographie d'E. Simon reproduite à la p. 220 des présents *Actes*. Un contrat de 1734 avec un ferblantier prévoit déjà de construire des «canaux» autour de l'aile sud (voir l'article de D. Bregnard, note 27, p. 231).
- <sup>20</sup> GASSMANN 1798 (voir note 9).
- <sup>21</sup> La bibliothèque est localisée sur le plan reconstitué qui accompagne l'article de Damien Bregnard dans les présents *Actes*.
- <sup>22</sup> GASSMANN 1798 (voir note 9). GIGANDET Cyrille, *Bellelay: de la légende à l'histoire. Actes du colloque tenu à Bellelay le 19 septembre 1987*, s. l. (Intervalles), 1988, p. 9.

